



## Collectif Saint-Exupéry Vincennes

Association soumise à la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

e-mail : collectif.saintex@gmail.com

14 mars 2018

# Communiqué

## I. Retour sur le CA du Collège Saint-Exupéry du 12/03/18

Nous tenons à vous communiquer les informations que nous avons collectées suite au Conseil d'Administration du Collège du 12/03/18. Le Collectif n'étant pas représenté au CA, nous vous conseillons de vous retourner vers vos délégués FCPE et PEEP pour de plus amples informations.

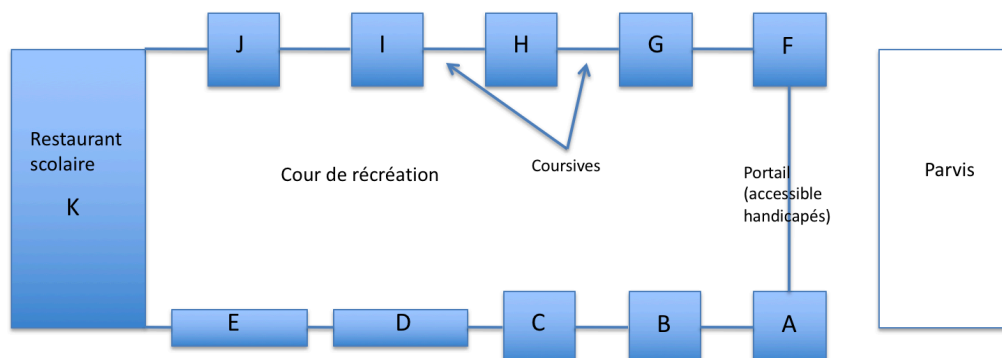
### 1) Collège modulaire

Les plans du Collège modulaire n'ont pas été communiqués. 21 salles de classes (de 55m<sup>2</sup> chacune) pour 840 élèves, 5 salles de sciences sont prévues, ainsi que des locaux pour le CDI, la médecine scolaire. La restauration sera sur place (mais sans cuisine centrale). La cour de 1.300m<sup>2</sup> n'aura pas de préau mais des coursives abritées.

La superficie totale sera de 4.300m<sup>2</sup>, 7 bâtiments avec un étage, 3 bâtiments en rez-de-chaussée et un bâtiment avec deux étages (le 2<sup>ème</sup> étage étant celui de l'administration du Collège). La hauteur de clôture de l'enceinte sera de 2m. Une surveillance par caméras est prévue dans les renforcements entre bâtiments.

- Bâtiment A : accueil, loge, salles de classe au RDC / espace enseignants au 1<sup>er</sup>
- Bâtiment B : 2 salles de cours au RDC et au 1<sup>er</sup>
- Bâtiment C : 1 salle de cours + 1 salle de sciences au RDC / 3 salles au 1<sup>er</sup> / administration au 2<sup>ème</sup>
- Bâtiment D : local pour se changer, en préparation du sport + locaux techniques
- Bâtiment E : sanitaires enfants
- Bâtiment F : musique / arts plastiques au RDC / 3 salles de classe au 1<sup>er</sup>
- Bâtiment G : 2 salles de sciences au RDC / 3 salles de classe au 1<sup>er</sup>
- Bâtiment H : 2 salles de sciences + bureau prof de sport au RDC / 3 salles de classe au 1<sup>er</sup>
- Bâtiment I : salle de permanence + bureau CPE + foyer + casiers au RDC / 2 salles de techno au 1<sup>er</sup>
- Bâtiment J : médico-social + CDI + 1 salle de techno + 2 salles de classe classiques
- Bâtiment K : restaurant scolaire

Pour le sport, en absence de gymnase, certaines activités pourront être pratiquées dans la cour, des contacts avec la Ville de Vincennes et les autres établissements scolaires sont en cours pour l'utilisation des installations existantes.



Planning :

- Décembre : conception
- Janvier : autorisations, notifications marchés
- Février : terrassements, début fabrication des blocs en usine
- Mars-Avril : suite terrassements, coulage fondations, suite fabrications
- Avril-Juin : livraisons, installations des bâtiments
- Juin-Août : travaux d'aménagement des bâtiments
- Fin Août : réception des travaux avec commission de sécurité

Le budget est de 11,7 millions d'euros. Les blocs sont réutilisables, une fois le collège démonté. L'autorisation d'installation du collège a été accordée pour 2 ans (relative précarité), jusqu'en décembre 2020, renouvelable si besoin.

## 2) Dépollution de l'ancien site

Des études de dépollution sont en cours depuis le 05/03/18, une étude géotechnique depuis le 14/03/18. Les réseaux enterrés seront inspectés à compter du 19/03/18.

Des diagnostics complémentaires pour identifier la source de la pollution seront conduits sous le Collège, sous les bâtiments avoisinants dépendant de la Mairie, et sous la copropriété attenante.

Le 26/03/18 des essais de pompage de la nappe phréatique seront effectuées pour vérifier les niveaux de pollution.

Le plan de gestion de la dépollution devrait être validé avant fin 2018.

## 3) Vie scolaire

Mme Maucande a annoncé une rentrée 2018 autour du 6-7 septembre (au lieu du 04/09) pour que les professeurs prennent possession des nouveaux locaux.

65 départs ont été recensés à ce jour. Pour ce qui est du retard sur la carte ImaginR, encore une vingtaine de cas est en traitement, les tickets de transports achetés avant l'obtention des cartes ne seront pas remboursés.

50 élèves (35 à Saint Maur, 15 à Offenbach) sont concernés par le dispositif Devoirs Faits.

# II. Nos actions

## 1) Action au Tribunal Administratif de Melun

Notre requête aux fins d'expertise, déposée le 19 décembre 2017, est toujours en cours d'étude par le Tribunal Administratif, le Conseil Départemental ayant utilisé tous les moyens disponibles légaux pour retarder une décision.

Nous vous tiendrons au courant dès que la décision du Tribunal Administratif nous sera communiquée.

## 2) L'enquête sur l'impact de la fermeture du Collège

Vous avez reçu par mail une invitation à participer à une enquête dirigée par Martine Abrous, sociologue. Vous avez été nombreux à avoir pris le temps d'y répondre et nous vous en remercions vivement. Pour ceux qui le souhaitent, le questionnaire est toujours disponible en ligne (<http://collectif-saintex-vincennes.com/2017/02/questionnaire/>).

Nous vous encourageons aussi à commander le Kodex de Pollutik, disponible à l'adresse suivante : <https://www.librinova.com/librairie/pollutik/saint-ex-kodex>.

**SOYONS UNIS - RESTONS MOBILISES**

Le Collectif Saint-Exupéry Vincennes